

ARRÊTS DE TRAVAIL

Gérez vos arrêts de travail en ligne, c'est possible !



monespaceclient.groupagricar.com

Un service digital pour simplifier vos démarches

Pour encore plus de simplicité, vous avez désormais la possibilité d'effectuer vos démarches liées aux arrêts de travail depuis votre espace client entreprise.

+ SIMPLE **+ COMPLET** **+ PRATIQUE**

Toutes vos fonctionnalités sont dans votre espace client !

Votre espace client entreprise regroupe désormais toutes les étapes essentielles pour gérer vos arrêts de travail : de la déclaration, jusqu'à la clôture en passant par le suivi des indemnisations.

Retrouvez en un seul endroit toutes les fonctionnalités utiles pour simplifier vos démarches :

- Déclarer un arrêt de travail,
- Suivre les indemnisations en cours,
- Mettre à jour vos arrêts en cours,
- Consulter l'historique de vos arrêts,
- Télécharger la liste de vos versements.



Comment accéder à la fonctionnalité "Arrêt de travail" ?

1

Connectez-vous à votre espace client entreprise

monespaceclient.groupagricar.com



2

Dans le bloc "Prévoyance", cliquez sur "Mes indemnités journalières"



3

Choisissez l'onglet correspondant à votre besoin :

- Déclaration des arrêts de travail
- Arrêts de travail en cours
- Historique
- Télécharger vos indemnités

4 onglets pratiques pour accéder à vos fonctionnalités en un clic !

Votre espace client entreprise vous propose 4 entrées simples et intuitives pour gérer vos démarches "Arrêt de travail" :

Déclaration arrêts de travail

Permet de créer une nouvelle déclaration et consulter les déclarations précédentes.

Historique

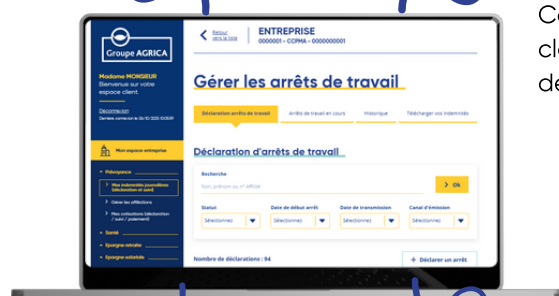
Consultation des dossiers clôturés, visualisation du détail des versements.

Arrêts de travail en cours

Mise à jour des arrêts (prolongation, fin d'arrêt) et suivi des dossiers avec statuts (à jour, à régulariser, décompte en instruction).

Télécharger vos indemnités

Visualisation et téléchargement des indemnités versées.



Les avantages de la gestion en ligne

-  **Tout au même endroit** : déclarez, prolongez, mettez à jour ou suivez vos arrêts de travail depuis un espace unique.
-  **Suivi précis** : vous visualisez le statut de chaque dossier.
-  **Échanges simplifiés** : tout se fait depuis votre espace sécurisé.
-  **Fiabilité** : les données sont pré-remplies et vérifiées automatiquement.



Un besoin, une question ?



01 71 21 19 19

(prix d'un appel local)

Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 (hors jours fériés)



AGRICA PRÉVOYANCE - www.groupagricar.com - représente CCPMA PREVOYANCE (SIRET 401 679 840 00033, institution de prévoyance régie par le code de la Sécurité sociale - Membre du GIE AGRICA GESTION (RCS Paris n°493 373 682) - située au 21 rue de la Bienfaisance 75008 Paris et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), dont le siège est établi 4, place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09